

# ILS RÉINVENTENT LE BUSINESS DE LA MORT

**Tabou**, mono-offre et longtemps trusté par les seules pompes funèbres, le marché de la mort attire de **nouveaux entrants** portés par les attentes des familles en quête de réappropriation d'un moment aussi douloureux qu'inévitable. Exemples d'**initiatives en Vendée**.

Par Sophie **COMTE**

**E**stimé à 2,5 Mds€ par an en France selon les professionnels, le chiffre d'affaires du secteur du funéraire se porte bien ! À l'instar d'autres économies traditionnelles, c'est un marché qui s'installe dans l'ère du numérique, se transforme et accueille de nouvelles activités en marge des opérateurs classiques (indépendants et grands groupes nationaux de pompes funèbres). Si l'on ne peut pas encore parler de révolution, il existe une tendance franche au développement de concepts innovants. Ainsi, il est désormais possible de faire appel à des *funeral planners* pour organiser ses obsèques ou de recourir à des consultants en funérailles écologiques, afin de partir en étant en phase avec ses convictions. À côté des start-up florissantes de la Death tech, on voit émerger des professionnels plus discrets, désireux de faciliter l'organisation du décès et de personnaliser les hommages rendus au défunt en proposant, notamment, des alternatives laïques aux cérémonies religieuses. C'est le cas de Cyrille Merlet, un ancien architecte en reconversion basé à Saint-Malo-du-Bois.

Tout juste sorti d'un accompagnement avec le pôle ESS de Vendée, le néo-entrepreneur intégrera début novembre un parcours d'entreprise de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vendée. L'objectif ? Lancer en début d'année prochaine Nos Lendemain, un service mixant artisanat et accompagnement des familles endeuillées. « Je crée des hommages matériels et immatériels afin d'honorer les défunts et apporter du réconfort à leurs proches. Souvent, les personnes ont besoin d'un support physique pour réaliser les gestes d'hommage. Je propose des alternatives aux classiques roses. Une offre complète d'objets accessibles, à terme, en ligne, ainsi que dans les magasins funéraires : des bougies réalisées en co-création



L'arbre à fleurir est une installation artistique éphémère présente au cimetière de Saint-Malo-du-Bois du 15 octobre au 15 novembre 2022.

avec des artisans locaux, des pliages en origami, ou encore des créations sur-mesure réalisées avec les familles en mosaïque, string art (art de la ficelle), etc.

## BRISER LE TABOU

Un projet qui cible les particuliers comme les collectivités. « Je propose également des installations collectives disponibles à la location pour des périodes fortes comme la Toussaint. J'ai récemment installé dans ma commune un arbre à fleurir en string art, réalisé à partir de palettes de chantier issues de matériauthèque. Pendant un mois, les visiteurs du cimetière de Saint-Malo-du-Bois sont invités à fleurir l'arbre en y déposant une pensée, un message... Cette scénographie pourra resservir pour un autre fleurissement, pendant une cérémonie ou un temps d'hommage ». Jamais à court d'idées, l'entrepreneur travaille aussi sur des prototypes de revalorisation de plaques funéraires de seconde main.

« La mort est un sujet tabou dans notre société, résume Cyrille Merlet, si bien qu'en dehors des cérémonies religieuses, la plupart des gens ne savent pas ce qu'ils peuvent faire lors de funérailles laïques. Il faut donc inventer quelque chose ! Je projette de me former en tant que maître de cérémonie, afin d'accompagner les familles de la préparation de la cérémonie jusqu'à l'inhumation ou le dépôt d'urne, s'il y a crémation. C'est assez précurseur dans un paysage rural comme le mien, mais les retours sont déjà très positifs. Si je devais faire passer un message, je dirais qu'on peut célébrer une disparition dans la joie avec des rituels riches de sens pour chacun », assure-t-il.

## LA PREMIÈRE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE VENDÉE

Sortir la mort du silence c'est aussi le combat de Myriam Després, responsable de projet pour l'association Des deuils et des hommes (200 sympathisants ou adhérents), fraîchement nommée directrice générale de la première coopérative funéraire de Vendée. Avec sa présidente, elles s'appuieront sur un comité coopératif composé de six personnes pour gérer la structure dont la mission principale est d'informer de façon neutre sur le champ des possibles légaux afin que chacun puisse choisir des obsèques qui lui parlent. « C'est un projet sur lequel nous travaillons depuis deux ans et qui s'est incarné le 15 octobre, date à laquelle nous avons tenu notre assemblée générale constitutive », annonce la directrice générale. L'entreprise s'installera à partir du 15 novembre boulevard Don Quichotte, à la Roche-sur-Yon pour un lancement commercial prévu début janvier. Elle précise : « La coopérative funéraire appartient à ses sociétaires. C'est une entreprise de pompes funèbres qui propose, comme les entreprises historiques, d'organiser des funérailles à la suite du décès d'un proche ou de les organiser de manière anticipée. Cela va de la prise en charge du corps jusqu'aux démarches post obsèques. Il faut savoir que c'est un secteur réglementé. Pour créer une entreprise, il faut être gérant des établissements funéraires et conseiller funéraire. On compte seulement sept coopératives de ce type en France et nous sommes les seuls en Vendée ».

Le concept n'est pourtant pas nouveau. Il existe même depuis 80 ans au Québec ! Outre l'information, la deuxième mission d'une coopérative funéraire est de participer à un mouvement

qui souhaite ré-enchanter la mort avec une volonté écologique, en proposant des produits éco-responsables alternatifs par exemple. « Un Français est confronté en moyenne deux fois à l'organisation de funérailles, observe Myriam Després. Le manque d'expérience implique de gagner en compétences, en connaissances, pour être prêt le jour J. Des funérailles s'organisent en urgence, dans les six jours ouvrables suivant le décès. Ajoutez à cela la charge émotionnelle, ce n'est pas le moment le plus pertinent pour donner de l'information. Pourtant, chaque famille a son histoire, chaque défunt sa singularité, tout comme ceux qui restent. Être au fait de ce que l'on peut faire permet de s'approprier ce moment si particulier, d'être fier de l'hommage que l'on rend à son proche et d'entrer plus tranquillement dans le chemin du deuil ».

## PAS DE PRESSION COMMERCIALE ET PLUS DE CRÉATIVITÉ

Elle poursuit : « Pour donner un ordre de prix, des obsèques coûtent entre 3 500 et 4 000 €, hors frais de cimetière et de marbrerie. Nous serons dans la même zone de prix, sauf si les gens choisissent une plus grande sobriété qui sera non seulement possible mais surtout jamais jugée chez nous. Si la plupart des confrères travaillent avec le cœur, ils appartiennent à une entreprise qui est là pour faire du chiffre. Les coopératives fonctionnent différemment : les richesses créées par la vente de prestations sont réinvesties dans l'entreprise. Il n'y a aucun moyen de faire de l'enrichissement personnel. Nous avons zéro pression commerciale ! Au fur et à mesure des années, la notion de respect est devenue quelque chose de standardisée comme si le respect se traduisait par les mêmes actes pour tous. Or, on a le droit d'être très respectueux de son défunt, d'organiser un bel hommage et d'en être fier sans avoir mis un maximum d'argent ! », conclut-elle. L'entreprise, qui se structure à coup de levée de fonds bancaires et citoyennes (crowdfunding, club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire...), vise l'organisation de 35 cérémonies la première année pour arriver à l'équilibre, soit 80 000 € de CA fin 2023. Un objectif soutenu, entre autres, par des initiatives originales comme l'organisation de cinés-débat, des cafés ou balades mortelles (*lire l'encadré*) pour s'interroger et anticiper la question des dernières volontés de son vivant.



Balade insolite et contée au cimetière de la Péronnière lors d'une journée mortelle organisée le 26 juin dernier.

## DES BALADES ET CAFÉS MORTELS

Le café mortel est un concept inventé par Bernard Crettaz, sociologue et éthologue suisse. Il s'agit de parler de la mort dans un lieu aussi anodin qu'un café ou un bar. L'occasion surtout de s'informer sur les rites, l'organisation des funérailles, les alternatives, etc. En Vendée, le premier café mortel s'est tenu en novembre 2021 à l'initiative de l'association Des deuils et des hommes, principal soutien de la création de la coopérative funéraire.

L'association organise d'autres événements "mortels" tels que la balade contée, une visite insolite et contée du cimetière de la Péronnière, à la Roche-sur-Yon, qui fait intervenir des formes artistiques et culturelles.